

Ibrahim Simpara, Directeur National des Domaines :
"La dématérialisation de la gestion foncière est une lueur
d'espoir pour la majorité des maliens"

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 15 SEPTEMBRE 2020

688

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Crises maliennes Querelles politiques et Ecole dans le coma



Gestion de la transition : Quand le CNSP
multiple les fronts !



Mali : Le dilemme des donateurs étrangers
après le putsch



**LIBÉREZ
L'HONORABLE
SOUMAÏLA
CISSE !**

ENSEMBLE NOUS POUVONS !

Une	Crises maliennes : Querelles politiques et Ecole dans le coma	P.4
Brèves	Transition au Mali : La junte se prépare à rencontrer ce mardi la CEDEAO au Ghana	P.11
	Présidence du Patronat : Diadié dit Amadou Sankaré officialise sa candidature	P.11
	Le Chef de l'opposition au Sénégal : C'est Idy Et Personne D'autre, Selon Thierno BOCOUM	P.12
	Transition au Mali : Les deux protagonistes sont divergents sur les conclusions issues des concertations nationales	P.12
	Côte d'Ivoire : Laurent Gbagbo	P.12
	ORTM et la grève des enseignants : Lettre ouverte de Ibrahim AG Hamadalamine, Enseignant MALIEN	P.13
Actualité	Ibrahim Simpara, Directeur National des Domaines : "La dématérialisation de la gestion foncière est une lueur d'espoir pour la majorité des maliens"	P.15
	Djenné : Du rififi au Cscm !	P.17
	Mali : Le dilemme des donateurs étrangers après le putsch18	P.18
Politique	Lettre ouverte de Cheick Oumar Sissoko au peuple malien : La France, Kidal, les religieux, la classe politique...Cheick Oumar dévoile tout, sans complaisance !	P.20
	Gestion de la transition : Quand le CNSP multiplie les fronts !	P.22
Culture & société	Buzz au Mali : La vraie histoire du vieux Ba Diarra auteur de « An ga ta... An ga yan bila »	P.25
International	Réformes du cadre des élections en RDC : Les recommandations de la société civile	P.26
	Coup de tonnerre en RCI : Hamed Bakayoko mis sur écoute par Alassane Ouattara	P.26
Sport	Championnat National du Mali : Yeelen Olympique, la surprise du chef	P.27

P.11



P.17



P.20



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

Crises maliennes : Querelles politiques et Ecole dans le coma

Durant les récentes concertations nationales pour la mise en place des autorités de la transition, on a très peu entendu parler de l'école malienne qui est au plus mal. Depuis trois décennies, l'école malienne s'enfonçe chaque année dans la crise. Une reprise est en perspective sans les écoles privées qui constituent les trois-quarts (3/4) des effectifs.

Ce lundi, 14 septembre 2020, aurait dû être la grande reprise des classes après un accord signé le vendredi dernier entre le Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP) et les syndicats signataires du 15 octobre 2016. Or tous les élèves maliens ne reprennent pas le chemin de l'école. En effet, les établissements privés d'enseignement secondaire resteront fermés car leur association, l'AEPAM, entend avoir des garanties des nouvelles autorités maliennes sur le paiement des subventions dues au titre de l'année scolaire 2019-2020. Il s'agit là d'un problème récurrent que connaissent les établissements privés d'enseignement secondaire depuis plusieurs décennies sans qu'aucune solution pérenne ne soit obtenue. Les problèmes de l'école malienne ressemblent ainsi à des galettes de

tô, (plat traditionnel malien ou les galettes sont superposées) l'une cachant l'autre. Les parents d'élèves croyaient leur cauchemar passé quand les syndicats signataires du 15 octobre 2020 avaient annoncé la reprise des classes sur toute l'étendue du territoire national ce lundi, 14 septembre 2020, après un accord avec le CNSP. Certes l'immense majorité des écoles du fondamental public et privé et l'enseignement secondaire général, technique et professionnel public ont ouvert ce lundi. Cependant les élèves de l'enseignement secondaire général, technique et professionnel privé doivent encore patienter, le temps que l'AEPAM prenne langue avec le CNSP pour le déblocage des subventions que l'État doit aux écoles privées abritant les élèves étatiques. Cette question des subventions dues par l'État

est récurrente depuis des décennies et résulte des difficultés des autorités à s'acquitter correctement de leurs engagements vis-à-vis des établissements privés d'enseignement secondaire. Les raisons sont très souvent liées au retard que prennent les traitements des dossiers financiers mais aussi et surtout aux difficultés de trésorerie de l'État qui a du mal à décaisser des sommes estimées à plusieurs milliards de FCFA chaque année. À cause de l'insolvabilité de la plupart des établissements privés, les promoteurs d'écoles sont très souvent incapables de faire fonctionner leurs écoles sur fonds propres. Les banques qui auraient dû être des alliées sûres pour les promoteurs rechignent à soutenir les écoles privées car les échéances ne sont jamais respectées, les années se chevauchant. Ainsi les pénalités dues par les promoteurs aux banques grugent le peu de bénéfices que ceux-ci ont sur les frais scolaires et les bourses. Si l'on sait que la majorité des promoteurs sont en location, l'on mesure leur calvaire d'autant plus que les enseignants qu'ils emploient peuvent passer plusieurs mois sans percevoir le salaire d'un. Pourtant, l'État malien soutient l'école malienne à hauteur d'environ 30% du budget national. C'est la gratuité de l'école à tous les niveaux d'enseignement et l'octroi de bourses d'études à tous les détenteurs orientés du Diplôme d'Études Fondamentales et du Baccalauréat qui constituent le goulot





d'étranglement pour l'État. La population scolaire croît à un rythme insoutenable par l'État malien qui n'est pas loin du point de rupture. Ce point de rupture serait déjà dépassé n'eussent été les subventions extérieures pour soutenir une école budgétivore. Et l'Article 39 dont l'application va coûter à l'État des dizaines de milliards de FCFA annuellement ne facilitera pas la gestion de l'école malienne dont une part importante du budget est destinée aux paiements des salaires des enseignants. Les écoles privées représentent les 3/4 de l'ensemble des écoles maliennes d'où leur importance dans le système éducatif malien. Pourtant elles sont loin de répondre à toutes les normes pédagogiques du fait d'absence de suivi et de contrôle. En effet, les enseignants ne sont presque jamais évalués car l'éducation nationale n'a pas le personnel suffisant pour leur si grand nombre. Le résultat en est que la qualité de l'enseignement laisse très souvent à désirer. Ainsi, certains promoteurs d'école n'hésitent pas à embaucher du personnel peu ou pas qualifié auquel il est payé un taux des plus bas pour un travail de qualité parfois très médiocre. Dans certaines de ces écoles, les évaluations et autres contrôles sont très rares excepté les compositions trimestrielles. Parfois, ce sont les matières dites

secondaires qui ne sont plus enseignées pour faire le maximum d'économie possible. Ainsi l'État fait semblant de faire marcher l'école et des promoteurs font semblant de dispenser des cours. Le résultat est que les élèves sont très mal encadrés, mal formés et le produit est des plus mal finis. Durant les récentes concertations nationales pour la mise en place des autorités de la transition, on a très peu entendu parler de l'école malienne qui est au plus mal. Depuis trois décennies, l'école malienne s'enfoncé chaque année dans la crise. Ces deux dernières années ont été les pires où les enfants seront restés à la maison six mois sur neuf parce que les autorités

avaient refusé leur droit aux enseignants. C'est pourquoi il est indispensable qu'on ouvre de grandes concertations sur l'école malienne afin de trouver les solutions les plus pérennes pour la relever. Pour l'heure, il s'agira de sauver ce qui peut l'être pour que l'année scolaire 2019-2020 puisse aller à son terme. Cela passera par la prise en compte des préoccupations des écoles privées. Il faut espérer que la prochaine rencontre entre l'AEPAM et le CNSP permettra d'aplanir les difficultés du moment pour le bien de tous les élèves.

■ **Diala Thiény Konaté**



Jeune Afrique

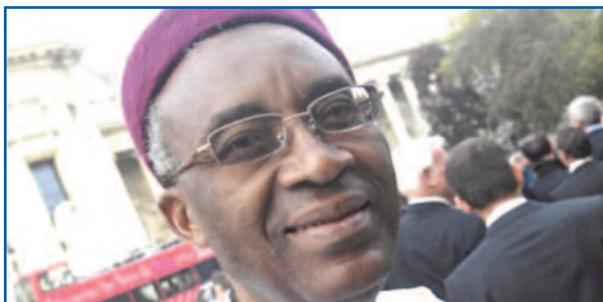
Prévu pour septembre, le sommet de Goma entre le Rwanda, l'Angola, l'Ouganda et la RDC, auquel devait se joindre le Burundi, a été reporté sine die. Réticences de certains invités, dysfonctionnements dans l'organisation... retour sur une véritable cacophonie.



Président du Conseil constitutionnel, qui doit statuer sur la validité des candidatures à la présidentielle du 31 octobre, Mamadou Koné focalise toutes les attentions. Qui est ce magistrat qui tient entre ses mains les ambitions présidentielles de Ouattara, Bédié, Gbagbo et Soro ?



Six mois après le décès d'Adamou Ndam Njoya, la guerre de succession fait rage au sein de son parti, sur fond d'accusation d'ethnicisme. Deux des trois vice-présidents du parti ont claqué la porte de l'UDC.



Génération et peuples solidaires (GPS), le parti de Guillaume Soro, l'a investi dimanche candidat à la présidentielle du 31 octobre devant plusieurs centaines de militants dans un hôtel d'Abidjan.

jeune
afrique



RFI Afrique

Des militaires nigériens étaient en train de sécuriser des travaux pour la construction d'un tronçon routier vers l'Algérie voisine. Au moins deux soldats sont morts, du matériel a été volé et des poursuites engagées.



L'Éthiopie, qui a 64 300 malades et plus d'un millier de morts du Covid-19, vient d'inaugurer une usine de fabrication de kits de tests confectionnés par une société sino-éthiopienne. Ce site doit permettre d'augmenter fortement le nombre de tests dans le pays afin de contenir la pandémie. Addis-Abeba compte même exporter les kits dans la région.



RFI

Pour la première fois depuis 2011, l'Olympique de Marseille a battu le Paris Saint-Germain, ce dimanche 13 septembre, en clôture de la 3e journée de Ligue 1 (0-1), au Parc des Princes. Ce 98e « Classique » du championnat de France s'est par ailleurs déroulé dans un climat très tendu.





YERI Bocoum

#YBC/YB
CNSP



Ibou SY

#Source: Inf@sept
#Perspectives de printemps ouest-africain : Ces vieillards qui persistent à nous gouverner.



Un des paradoxes notables au niveau de la gouvernance en Afrique, est que malgré une population globalement jeune, les dirigeants font quasiment tous partie du troisième âge. Certes, la conquête et l'exercice du pouvoir n'est pas que réservé aux citoyens jeunes, mais c'est surtout le maintien mordicus de ces tortues à la peau dure qui interpellent, souvent au mépris des principes élémentaires de la démocratie. En Afrique de l'ouest, alors que beaucoup pensent qu'Octobre sera le mois de tous les dangers, comment peut-on ou doit-on com-

prendre l'exercice du pouvoir par des vieux qui veulent s'éterniser ? Après l'évincement du pouvoir d'Ibrahim Boubacar Keita (75 ans), l'on craint que le brasier de la colère populaire ne s'éclate dans deux pays de la sous-région, à savoir la Côte d'Ivoire et la Guinée. Car au Mali, la grande mobilisation populaire du M5 RFP eut comme effet l'affaiblissement du pouvoir en place, ce qui induisit un putsch tellement facile.

Au pays de feu Félix Houphouët-Boigny, le président sortant, Alassane Dramane Ouattara avait déclaré qu'il ne serait pas candidat pour un troisième mandat tout en désignant son dauphin, qui était son Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly. Après le tragique décès de celui-ci, il se ravisa, et déclara sa candidature à la stupeur générale. Il n'en fallut pas plus pour voir à travers le pays, se manifester des sentiments communautaires, dans un pays où l'appartenance ethnique reste encore vivace. Les vieux démons du passé ont semblé-ils refait surface. Des baoulé, bété et autres agnis, n'entendent pas octroyer aux dioulas, considérés jadis assez souvent comme étrangers, une minute au pouvoir. Ces sentiments hautement nocifs à la cohésion nationale et à la stabilité du pays vont-ils se poursuivre jusqu'à atteindre le pic de l'embrasement ? D'autant plus que ADO a 78 ans dans un pays où la moyenne d'âge est de 32. Les jeunes l'entendront-ils de cette oreille ?

En Guinée, alors que certains pensaient qu'Alpha Condé allait peut-être se séparer du pouvoir après la mésaventure de son frère IBK, rien n'y fait, il persiste et signe pour une candidature pour un troisième mandat. A 82 ans, il n'a que faire des multiples revendications de l'opposition. Là aussi, la fibre ethnique semble jouer encore un rôle non négligeable ; alors qu'en pensait qu'au fil des années, ce ne sera pas le cas. Bon nombre de malinkés et de sousousou n'entendent pas céder facilement le pouvoir aux peuls considérés comme détenant déjà la manne financière. Une mentalité qui a semble-t-il bénéficié à Condé pour se réélire deux fois de suite. En sera-t-il de même cette fois ? Nombre de guinéens, surtout les jeunes, souhaitent avoir un nouvel occupant au palais Sékou toureya. Une certaine exaspération existe au sein de la population car depuis l'indépendance de la Guinée, le pays n'a connu que trois présidents de la République. Les jeunes, évincés du pouvoir, ou pas intéressés ?

A cette question, l'on pourrait répondre qu'il s'agit d'un peu des deux. Les partis politiques n'organisent pas de formation à la base sur le militantisme et surtout la citoyenneté. Idem sur l'idéologie politique qui motive chaque parti. Résultat, les jeunes qui militent dans les partis politiques, excepté quelques-uns qui y sont rentrés par amour et par vocation, se retrouvent sans aucune base. Ils militent uniquement que pour leurs propres intérêts, un peu comme leurs aînés qu'ils idolâtraient parfois. Quant aux vieux, ils apprécient tellement la soupe du pouvoir, qu'ils comptent s'y abreuver à vie.

Scénario malien en Côte d'Ivoire ou en Guinée ?

Le coup d'Etat qui mit fin au régime d'IBK pourrait peut-être donner des idées aux militaires de ces deux pays voisins. D'autant que le cas de ses deux présidents sortants est bien plus incriminant que celui d'IBK qui jouissait de plein droit de son deuxième mandat ; rien à voir avec ADO ou Alpha qui comptent briguer un troisième man-

dat. N'y a-t-il pas donc d'autres citoyens, qu'ils soient jeunes ou vieux, capables de diriger ces pays ? Bien sûr que oui. Dans tous les cas, bien malin qui peut prédire comment se dérouleront les joutes présidentielles d'octobre ; si elles se dérouleront sans accroc ou, qu'à Dieu ne plaise, en présence des vieux démons du passé.

Ahmed M. Thiam

Copyright Malijet © 2008 - 2020. Tous droits réservés

Source: Inf@sept

Joliba FM

Binthily Communication
CÉRÉMONIE DE REMISE D'ATTESTATIONS ET DE TROPHÉES - MAS & CONABEM

Le samedi 12 septembre 2020, Mali Assistance Services (MAS) a organisé en partenariat avec le Conseil National des Bureaux de Placement Payant et Entreprise de Travail Temporaire (CONABEM), une cérémonie de remise d'attestations et de trophées aux hommes et femmes qui ont ouvert la voie au métier du placement payant et des entreprises de travail temporaire.

Cette cérémonie d'hommage et de partage a été le lieu pour les organisateurs de dire « Merci » aux pionniers du métier, aux membres du CONABEM et surtout aux commis de l'Etat du Mali qui n'ont ménagé aucun effort pour que cette corporation voit le jour.

Binthily Communication a assuré la logistique event à l'Hôtel azalai Salam ainsi que la coordination média.



Mohamed Ould Mamouny

en colère.

Qu'on ne me dise pas que c'est une banque sérieuse heinnn. Depuis vendredi dernier les guichets GAB ne fonctionnent pas jusqu'à l'heure où j'écris ces lignes. C'est vraiment pas sérieux



Bamako Niarela

Mali: Des braqueurs et hommes en possession d'armes de guerre arrêtés par le Commissariat de Police du 15ème Arrondissement de Bamako



Konimba Sidibé

De Bakary Diarra

Depuis le départ d'IBK (on hésite désormais à parler de sa chute), les Maliens guettent en vain le moindre signe de rupture. Ils ne le trouvent ni dans les mots ni dans les faits. Ce flou sur les intentions est mis à profit par de vieux chevaux pour signer leur retour sur la scène, en orchestrant le silence sur leur part monumentale dans l'exercice et le maintien du pouvoir IBK.

Fort de ce constat, et dans l'ambiance des propositions sur les missions de la Transition, je vois une tâche urgentissime qui est la mise en place d'un pôle économique spécial d'audit et de poursuites chargé d'élucider l'exécution de la Loi d'orientation et de programmation militaire (Lopm). Il ne s'agit guère de créer une juridiction d'exception, pas compatible avec la démocratie, mais de décharger le juge Kasogué de tout autre dossier que cette matière et de lui mettre à disposition une équipe étoffée pour faire toute la lumière sur ce que chacun de nous pressente comme la plus vaste corruption planifiée de l'histoire du Mali. Ce dossier est si emblématique qu'il est un souci commun aux contribuables dont les impôts ont été massivement détournés et aux militaires qui n'ont jamais reçu au bout de la chaîne les moyens opérationnels et de motivation qui sont les objectifs assignés à la LOPM. L'honneur et la sincérité de la transition se mesureront à la diligence qui sera mise au traitement de ce dossier.

Ce méga scandale qui a commencé avec l'achat de l'avion présidentiel et le marché Kagnassy avant les épaves d'hélicoptères, les Tucano sans viseurs et les blindés de contrefaçon, renvoie à une liste de personnages, en tête desquels Karim Keïta, dans le rôle de l'ordonnateur politique, Moussa Diawara et une suite de généraux, la caution militaire des magouilles, Soumeylou Boubèye Maïga qui a signé en toute connaissance de cause un bon nombre de ces marchés douteux, voire fictifs, Mme Bouaré Fily Sissoko et plus tard, Boubou Cissé, qui doivent prouver leur désintérêt dans la violation des règles de dépense de l'argent public dans les différentes acquisitions.

Dans cette phalange de députés, généraux et ministres hautement soupçonnés de malversations, Soumeylou Boubèye Maïga tente d'échapper à son sort dans une frénésie médiatique qui combine les avis de l'expert en Transition en direction de la junte et les appels du pied à tous les pays à qui l'homme a, un jour ou l'autre, offert ses services. La CEDEAO demande-t-elle à l'Union africaine et à la MINUSMA de se joindre à elle pour assurer le suivi de la transition à venir, SBM allonge la liste en y incluant la France, l'Algérie, le Maroc, tous pays auxquels il est redevable. Spécialiste de la diversion, il y ajoute la Mauritanie, le Tchad, les USA, la Russie et la Chine. On savait que le Mali, notre pays, est le nombril de la Terre. Mais de là à



appeler la planète entière pour cogérer sa Transition, il ne faut pas déconner !

Comme toujours, lorsque Soumeylou Boubèye Maïga est à la manœuvre, les observateurs pistent très vite les traces de son mentor français. Il n'est pas inutile de rappeler que Soumeylou est la seule personnalité publique malienne à avoir été retenu quarante-huit heures en garde-à-vue à la Brigade financière de Paris, devenant ainsi un obligé de la France qui en connaît plus qu'un rayon sur lui. Les réseaux français qui le cornaquent avaient chauffé nos oreilles sur les risques de son départ de la Primature. Qui peut contester qu'il y a eu moins de morts au Centre après la démission de Soumeylou Boubèye Maïga? Cet homme n'est indispensable que pour les pays qui s'attachent ses services. Et son interview dans le journal L'Essor prouve de façon éclatante qu'au-delà des formules creuses, il n'a aucune vision des diligences de la Transition.

Pas un mot sur l'exigence d'une nouvelle constitution. Rien sur la nécessité de refonder la gouvernance sur des principes vertueux. Pas davantage sur la recomposition des liens. Pas un mot sur l'exigence d'une nouvelle constitution. Rien sur la nécessité de refonder la gouvernance sur des principes vertueux. Pas davantage sur la recomposition des liens sociaux en lieu et place des politiques de division. Il est dans la politique politicienne, la querelle sur les instruments et non la réflexion sur les fins et le sécuritaire, dans l'ordre des moyens. Une misère!

Bakary

Mamary Diarra

Bamako Niarela

FDPRI : les étudiants reprennent les cours avec une grève à durée indéterminée



Lansiné Coulibaly

AHMAD N'DOUNGA,

Félicitations ! Mission accomplie.

Pour moi, tu es le meilleur communicateur de l'année.

Par la force de ton clavier et la puissance de tes mots, tu as régulièrement informé et sensibilisé les Maliens pour le succès du M5.

Tu es irremplaçable !

- Malika_Kòròba -



Horon-Tv

Mali: Adoption d'une "charte" pour une transition de 18 mois à compter de la date d'investiture du Président de Transition.

« Nous prenons l'engagement devant vous de ne ménager aucun effort dans la mise en œuvre de l'ensemble de ces résolutions dans l'intérêt exclusif du peuple malien. » a déclaré Colonel Assimi GOITA, Président du #CNSP

Il faut que le #M5RFP dénonce les pratiques antidémocratiques et la confiscation du pouvoir au profit du CNSP. Il se démarque du document produit.



Paul Diarra

COMMISSARIAT DE POLICE DU 15EME ARRONDISSEMENT DE BAMAKO:

DES BRAQUEURS ET DES HOMMES EN POSSESSION D'ARME DE GUERRE AUX ARRÊTS !

Stopper le banditisme est l'un des atouts majeurs de la Police Nationale. A cet effet, le Commissariat de Police du 15ème Arrondissement, à sa tête le Commissaire Principal Aminata Louis KEITA, son Adjoint, le Commissaire Bakary L KEITA et leurs hommes ont démantelé des réseaux de malfaiteurs. Il s'agissait de l'arrestation de quatre (04) braqueurs constitués en bande dans la nuit du 5 au 6 septembre à Baco-Djicoroni et de trois (3) suspects en possession d'armes de guerre le 9 septembre au parc à bétail de Faladié.

Aujourd'hui, la détermination du Commissaire en charge du 15ème arrondissement, le Commissaire Principal Aminata Louis KETA et son adjoint, le Commissaire Bakary L KEITA, pour la sécurité des personnes et leurs biens dans leur zone d'intervention, vient de porter ses fruits. Ce, à travers l'arrestation de ces bandits qui perturbaient la quiétude des Bamakois.

En effet dans la nuit du 5 au 6 septembre 2020 aux environs de 21 heures, les limiers du 15ème Arrondissement ont interpellé quatre suspects. Ils venaient juste de tirer sur un motocycliste et d'emporter quatorze millions (14.000.000) de la victime. Conduits au Commissariat il s'avère que ces bandits sont auteurs de plusieurs cas de braquage dans le secteur de Baco-Djicoroni. Ces multirécidivistes seront traduits à la justice bientôt.

Concernant la saisie d'armes, elle intervient suite à l'interpellation de trois (03) suspects le 9 septembre 2020 au parc à bétail de Faladié. Après les investigations, une perquisition a permis la saisie de trois (03) Pistolets Mitrailleurs (PM), deux (02) caisses de munitions contenant chacune 1400 balles, une machette et un sabre. L'enquête continue afin de mettre la main sur des éventuels complices. Par ailleurs les éléments du 15ème arrondissement avaient mis la main le 26 août dernier, sur une personne en possession de trois (03) Pistolets Mitrailleurs. Le mise en cause été déféré devant les autorités judiciaires. Ces exploits ont été réalisés grâce à la performance de la Brigade de Recherche du 15ème Arrondissement dirigé par le Capitaine Ilias GORO.

Les autorités du Commissariat de police invitent la population à s'im-



pliquer davantage en donnant des bonnes informations à sa police afin de garantir la sécurité.



Sambou Sissoko



Pour paraphraser le président Bongo, le CNSP sans le soutien du M5-RFP c'est la voiture sans le chauffeur. Le M5-RFP sans le CNSP, c'est une voiture sans carburant. Il ne faut pas se leurrer le CNSP ne pourra pas bien gérer la transition en l'absence du M5-RFP. Impossible !!!!



Kassim Traoré



#DIANY #COM: Depuis le coup d'état de 2012 à 2018 Tieman Hubert Coulibaly a été ministre dans différents gouvernements. Servis sous plus de 7 premiers ministres, à l'entendre hier soir parler on dirait quelqu'un, qui n'a jamais géré.

#DIANY #COM: L'imam Dicko est le responsable de la crise au sein de la CMAS. Il doit tenir le langage de la vérité entre les militants et clarifier sa position.

Serge Daniel

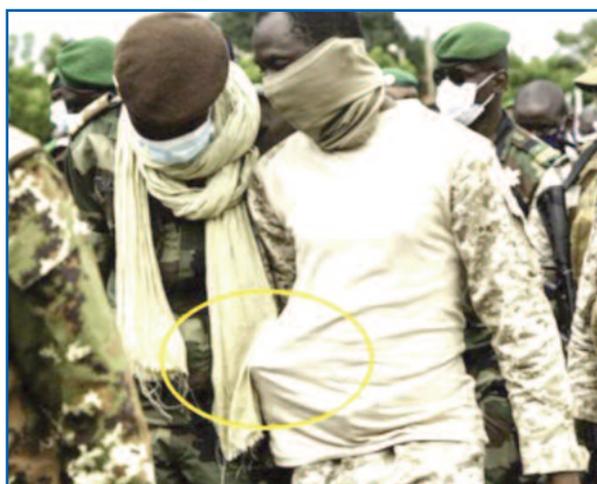


#Mali - Junte-voyage-Accra-CEDEAO. Premier voyage à l'étranger pour le chef de la junte, le Colonel Assimi Goita qui est à la tête de la délégation militaire qui va ce lundi à Accra pour participer à la rencontre avec la CÉDEAO.

Ashley Leïla MAIGA



Pour les connaisseurs: Qu'est ce que le militaire très spécial des Forces spéciales maliennes cache sous uniforme (voir encerclé)? Une arme? #Mali



Djamila Ferdjani



De grandes promesses, non tenues, ne doivent pas te peiner. La personne, elle, a raté une occasion de se faire respecter plus. Toi tu vas gagner cette impulsion de devenir plus indépendant(e), plus fort(e), de rien attendre des autres.. Une impulsion si énergisante..

WESTERN
UNION

WU

MONEY TRANSFER

Transition au Mali : La junte se prépare à rencontrer ce mardi la CEDEAO au Ghana



Les militaires au pouvoir au Mali s'appêtent à rencontrer les chefs d'État des pays voisins. Les présidents de la Cédéao se réunissent, ce mardi 15 septembre à Accra, au Ghana. L'organisation régionale avait donné à la junte jusqu'à cette date pour céder le pouvoir à un civil, mais les concertations nationales divergent de ces demandes.

Un avion affrété par le Ghana est attendu à Bamako, ce lundi 14 septembre, pour assurer le transport de la délégation malienne. Il n'est pas exclu que le chef de la junte, le colonel Assimi Goïta, fasse lui-même le déplacement. Ce sera sa première sortie du territoire national depuis le coup d'État du 18 août dernier. Selon son entourage, ce déplacement est important : il n'est pas question d'aller affronter les présidents de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. À Accra, les militaires de Bamako ont d'abord l'intention d'écouter attentivement leurs interlocuteurs. Ensuite, ils reviendront sur les motivations du coup d'État, même s'ils n'apprécient pas trop cette expression, pour expliquer ce qui s'est passé ici le 18 août. Sur la question d'une éventuelle remise du pouvoir au civil, un interlocuteur plutôt proche de la junte explique : « Nous allons faire des propositions de sortie de crise. »

Par ailleurs, les résultats des journées de concertation qui se sont achevées ce week-end à Bamako sont contestés par le Mouvement du 5 juin qui a contribué à la chute de l'ancien président. Le M5 accuse la junte d'avoir « tripatouillé les résultats de la rencontre en sa faveur ». « Vous savez bien que pour d'autres participants, ça s'est bien passé, c'était un moment de démocratie », se défend le même interlocuteur tout en rajustant sa caquette.

Source : RFI

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Présidence du Patronat : Diadié dit Amadou Sankaré officialise sa candidature



« Un acte de foi », telle est la motivation de ma candidature à la présidence du Conseil national du Patronat du Mali (CNPM)". C'est par ces notes d'espoir que Diadié dit Amadou Sankaré, épris pour la cause du secteur privé, a planté le décor en officialisant sa candidature pour la présidence du Patronat.

C'était à la faveur d'un déjeuner de presse qu'il a organisé le samedi 12 septembre dernier, à l'hôtel Salam.

Cette cérémonie a marqué la présence de l'ancien ministre des Investissements et président du parti MODEC, Koniba Sidibé, le Conseiller à la présidence de la République, Mohamed Askia et de plusieurs personnalités.

Pour le PDG de l'entreprise SAEER- Emploi, Diadié dit Amadou Sankaré, il faut de l'indépendance des organisations du secteur privé, une organisation patronale performante en termes managériales et de gouvernances, de relever les défis liés à l'éthique et à la bonne gouvernance, celui de la mise à niveau et du respect des normes et des standards, entre autres. "Notre choix c'est de transformer le CNPM pour aider à transformer le Mali", a indiqué M. Sankaré et de préciser au passage, qu'il s'agit de bâtir un secteur privé dynamique, soutenu par un État fort, pour une croissance économique durable dans un environnement caractérisé par un dialogue social constructif et responsable. L'ancien ministre Koniba Sidibé soutiendra que le candidat pour la présidence du Patronat est l'homme qu'il faut et est capable de mobiliser des équipes autour de sa vision afin d'atteindre les objectifs recherchés. Car, explique-t-il, Diadié Amadou Sankaré a le sens du partage, de la courtoisie, de la considération et de l'humilité avant de lui souhaiter plein succès pour la suite.

Yacouba COULIBALY

Le Chef de l'opposition au Sénégal : C'est Idy Et Personne D'autre, Selon Thierno BOCOUM



Le débat autour du chef de l'opposition est toujours en cours en dépit des fortes inondations. Après Ousmane SONKO qui trouve que le sujet n'est pas pertinent, surtout dans un tel contexte, c'est au tour de Thierno BOCOUM de s'exprimer sur le sujet.

Dans une déclaration, le président du mouvement Alliance générationnelle pour les intérêts de la République (AGIR) estime que ce débat est certes loin des priorités des Sénégalais mais ne doit pas être occulté. « C'est une question qui doit être abordée et traitée comme toutes les autres questions inscrites dans l'ordonnancement juridique de notre pays », indique-t-il.

Et pour Thierno BOCOUM, c'est Idrissa SECK et personne d'autre qui doit incarner l'opposition pour s'être classé deuxième à la dernière présidentielle. « Le chef, désignation individuelle, ne peut qu'être une personne. Le poste de chef de l'Etat est obtenu à travers le suffrage universel direct. Ce vote qui est le rendez-vous d'un homme avec son peuple ouvre la voie présidentielle à celui qui aura été choisi par la majorité des Sénégalais. Le chef de l'opposition dans le cadre d'un régime présidentiel ne peut évidemment être que le candidat venu après celui qui a été désigné chef de l'Etat », explique l'ancien député. Qui ajoute comme pour clore le débat : « Aucun autre critère ne peut être conforme à l'esprit de notre régime politique et à l'exigence d'une légitimité populaire ».

Côte d'Ivoire : Laurent Gbagbo

Quand je suis arrivé au pouvoir en 2000, j'ai trouvé dans le contrat d'exploitation du pétrole ivoirien que la Côte d'Ivoire gagne 12% sur un baril de pétrole.

Cela signifie en français facile que si on vend un baril de pétrole par exemple à 1000f, la France prend 880f et la Côte d'Ivoire 120f.

J'ai jeté un coup d'œil dans les autres contrats: ports, cacao, café, or, diamants et autres. Je me rends compte que c'est le même système de pillage qui existe partout.

J'ai engagé des discussions avec la France pour obtenir des accords d'égal à égal dans toutes nos affaires. C'est-à-dire 50%-50%. Elle a refusé et cela a été vu comme une menace pour les intérêts français. Voilà pourquoi ils m'ont combattu et ont mis au pouvoir leurs amis qui continuent avec les mêmes faux accords jusqu'à aujourd'hui".

Extrait de son livre "Libre pour la vérité et la justice"

Transition au Mali : Les deux protagonistes sont divergents sur les conclusions issues des concertations nationales



Les divisions se sont approfondies entre les putschistes du Mali et le mouvement d'opposition politique du pays dimanche après que la junte au pouvoir a annoncé un plan qui permettrait à un chef militaire de superviser une période de transition de 18 mois.

Alors que les deux parties étaient initialement unies pour vouloir le départ de l'ancien président Ibrahim Boubacar Keita, leurs voies ont de plus en plus divergé depuis qu'il a été destitué lors d'un coup d'État du 18 août après des mois de manifestations de rue par l'opposition.

Dimanche, la coalition d'opposition connue sous le nom de M5-RFP s'est publiquement opposée au plan de la junte, qui a été annoncé samedi après trois jours de pourparlers sur l'avenir politique du Mali.

« Le document final lu lors de la cérémonie de clôture n'était pas cohérent avec les délibérations des différents groupes, y compris le choix majoritaire d'une transition menée par un civil », indique le communiqué du M5-RFP.

La junte a proposé que la transition soit dirigée par un chef militaire ou civil, ce qui laisse ouverte la possibilité que les officiers militaires qui ont pris le pouvoir restent à la barre pendant 18 mois supplémentaires jusqu'à ce que les élections soient organisées.

Le bloc régional ouest-africain de 15 pays, connu sous le nom de CEDEAO, a averti que d'ici mardi, la junte doit désigner un chef civil pour diriger une période de transition d'un an, sinon le pays pourrait faire face à de nouvelles sanctions. La CEDEAO a déjà arrêté les transferts financiers vers le pays et a fermé ses frontières avec le Mali.

Le chef de la junte, le colonel Assimi Goïta, a déclaré qu'il espérait le soutien de la communauté internationale après que les chefs militaires ont accepté de réduire la période de transition à 18 mois après avoir initialement proposé trois ans.



ORTM et la grève des enseignants : Lettre ouverte de Ibrahim AG Hamadalamine, Enseignant MALIEN

A Monsieur le Directeur de l'ORTM

C'est avec un cœur plein d'amertume que j'utilise ma plume sans aucune forme de protocole pour montrer à la communauté nationale et internationale toute mon indignation vis à vis de la chaîne nationale que vous gérez aujourd'hui.

En effet, c'est à propos de votre élément qui parle des harcèlements des élèves par les enseignants.

Encore une manière pour vous de montrer votre haine vis à vis des éducateurs et de l'école.

Où étiez-vous quand des cadres de ce pays étaient pris en flagrant délit de vagabondage sexuel dans leurs bureaux ? Où était votre rage de vouloir servir vos auditeurs quand des enseignements savaient la vie des élèves en risquant de perdre les leurs ? Où étiez-vous ORTM quand les enseignants étaient réprimés dans le sang pour avoir dénoncé la violation des lois de la République ? Où étiez-vous quand un enseignant marchait seul pour soutenir les camarades policiers suspendus injustement de leurs fonctions ?

Êtes-vous en manque d'informations ?



Ne pouvez-vous pas faire passer des messages qui inciteront les enfants à préparer les examens de fin d'année en cette année exceptionnelle 2019/2020

Je ne prétends point vous faire de leçons de morales professionnelles de votre beau métier de journaliste mais je tiens à vous rappeler que l'ORTM nous appartient tous.

Bamako le 12 Septembre 2020

Je signe

An advertisement for SAMA money transfer services. The background is green and blue. On the left, the SAMA logo is in a dark blue box with the text 'SAMA transfert d'argent'. To the right, the text 'Transfert d'argent' is written in a large, bold, blue font. Below this, in white text on a dark blue background, it says 'ECONOMISEZ JUSQU'À 40% SUR VOS FRAIS DE TRANSFERT D'ARGENT'. At the bottom, a green button contains the website 'www.sama.money' with a mouse cursor icon. On the right side of the ad, there is a portrait of a smiling woman wearing a black hijab and a red top.

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

Ibrahim Simpara, Directeur National des Domaines : "La dématérialisation de la gestion foncière est une lueur d'espoir pour la majorité des maliens"

La gestion du foncier est l'épée Damoclès sur la tête des maliens. De ce point de vu, le Directeur National des Domaines, Ibrahim Simpara, chevalier de l'ordre national, nous a accordé une interview exclusive sur la lancinante question foncière de notre pays.



Que pensez-vous du plan stratégique du Mali ?

Ibrahim Simpara : Le Mali est doté d'un cadre stratégique de relance économique et de développement durable qui constitue le point d'ancrage de toutes les politiques en ma-

tière de développement durable. Ce point d'ancrage a permis à l'Etat du Mali de se doter en 2018 d'une politique nationale domaniale et foncière qui n'existait pas par le passé. Le plan stratégique que notre pays a élaboré contient plusieurs axes. Ce qu'il faut surtout retenir, c'est ce que les Etats généraux du foncier ont

souhaité en 2009. Il s'agissait de mettre la terre au service du développement. De faire en sorte que la réforme domaniale qui allait être initiée puisse permettre de refonder les rapports sociaux. Parce qu'on a souvent dit ici que la terre, puisque porteuse d'enjeux économique, est aussi au service du développement social du pays. A ce titre, elle permet non seulement de refonder les rapports sociaux, mais aussi d'améliorer la gouvernance de l'Etat. Parce qu'on sait que la gouvernance foncière est le fondement de toutes les autres gouvernances. Partant de ce fait, il fallait que la direction nationale du domaine et la direction du cadastre soient dotées à l'instar des directions nationales des autres pays d'un plan stratégique. En plus de ce plan stratégique, le code domaniale et foncier est en lecture très avancée.

Selon vous, quelles sont les instruments juridiques en la matière pour sanctionner les spéculateurs fonciers ?

I.S : Je pense que le Mali est doté d'outils juridiques les plus performants d'Afrique. Mais le problème c'est l'application qui nous a souvent conduits à des difficultés que nous connaissons. Et pour davantage sanctionner ces comportements, il fallait prévoir des sanctions plus lourdes. Ne serait-ce que pour dissuader ces genres de comportements dans notre pays. Ceux qui ont eu l'avantage de participer ou d'assister aux travaux d'élaboration de l'avant-projet du code domaniale et foncier se sont rendus à l'évidence que désormais, les dispositifs de protection du domaine public, de protection du domaine des collectivités, de protection du patrimoine des particuliers sont beaucoup plus accentués que dans les dispositions relatives au patrimoine. C'est important d'insister là-dessus, parce qu'on le sait, le code domaniale a consacré la domanialité publique, et bien sûr a reconnu la propriété privée. Et cette propriété privée, elle n'existe que par le titre foncier qui est inattaquable et cela, même devant les juridictions. Le droit d'user de la chose, le droit d'en jouir, le droit de disposer de la chose ; tous ces attributs sont rattachés au titre foncier.

Quel est l'importance de la protection du titre de propriété ?

I.S : Nous parlons de la sécurité pour les nouvelles villes mais aussi de la sécurité pour l'ensemble des investisseurs. La meilleure des garanties qu'exigent les partenaires financiers, c'est la garantie foncière, la garantie immobilière. On vous demandera d'apporter la preuve que vous êtes propriétaires. Cette preuve nous ne l'avons que par le titre foncier. Il est important que les services de l'Etat, que l'Etat lui-même puisse accorder à ce titre de propriété, la garantie, la meilleure afin de pouvoir soutenir les projets ainsi que tout ce qu'il y a comme épanouissement social lié au foncier. Le foncier est à la fois porteur d'enjeu économique, mais aussi d'enjeu social, et même culturel. C'est ce qui fait que le législateur a reconnu le droit coutumier, cependant l'interprétation qui en est faite n'est pas conforme à la réalité. Le législateur en reconnaissant le droit coutumier a pourtant mis un garde-fou.

Quelle est la place du droit coutumier ?

I.S : Il faut avoir une emprise évidente ou permanente sur le sol. On ne peut pas sortir comme ça et venir revendiquer une terre dont même ses ancêtres n'ont pas la preuve de l'occupation. En réalité, c'est ce qu'il faut savoir. Mais pour mieux encadrer ce droit coutumier, il y a eu ce qu'on appelle la loi sur le foncier agricole. C'est vrai, cette loi n'est pas entièrement consacrée à la protection du droit coutumier ; mais certaines de ces dispositions contiennent déjà des ébauches de la protection du droit coutumier et de l'encadrement de la jouissance du droit coutumier. Donc, il appartient aujourd'hui à l'ensemble des acteurs du foncier de s'approprier cette loi sur le foncier, qui consacre surtout l'élaboration et la mise à disposition des détenteurs de droit coutumier.

Qu'en est-il de l'objectif assigné à votre structure ?

I.S : Il est à noter que les objectifs de recettes assignés à la Direction Nationale des Domaines sont atteints car ladite prévision annuelle de ressources budgétaires incluait, pour un montant de 50 000 000 000 de F CFA, le prix de cession de la 4ème licence de téléphonie, dont le processus d'octroi n'a pas pu aboutir au cours de l'exercice de 2019. Les Domaines maliens n'avaient pas atteint un tel niveau de



mobilisation des recettes depuis 2012, soit depuis 7 ans. Pour arriver à ce résultat salubre, plusieurs réformes importantes ont été initiées avec l'appui du Projet à la Mobilisation des Recettes Intérieures (PAMORI) phase II. Elles concernent, entre autres : l'élaboration des procédures de gestion domaniale et foncière, la gestion du changement, la dématérialisation des dossiers fonciers et techniques ; l'interconnexion de l'ensemble des domaines ; la mise à niveau des infrastructures, notamment le Data-Center, et la mise en place du Système d'Informations sur les Titres Fonciers et l'Immobilier (SITFI). Ainsi, concernant l'élaboration des procédures, la Direction Nationale des Domaines a identifié 377 procédures d'affaires dont certains ont été entièrement élaborés et d'autres sont à compléter ou à élaborer. Ces procédures ont été classées en 5 priorités ; celles de la première sont rattachées au métier (business) et la deuxième concerne les recettes et l'informatisation du métier. Les autres sont liées au contrôle interne, à la gestion des biens matériels, à l'archivage, à la gestion du personnel et à la communication. Pour le cas spécifique de l'informatisation, toutes les procédures de priorité I sont élaborées, celles des autres sont en cours. L'élaboration desdites procédures a permis d'harmoniser les pratiques de gestion foncière et domaniale dont la disparité constituait une source d'insécurité et de litiges fonciers au niveau des bureaux des domaines et du cadastre. Au titre de la gestion du changement, une stratégie de gestion et un plan d'actions pour l'implantation du Système d'Informations sur les Titres Fonciers et l'Immobilier (SITFI) ont

été élaborés. Le plan d'actions a été bâti autour de 5 axes que sont : accompagnement et soutien/ pilotage, communication, formation et développement de compétence, organisation du travail et procédure, développement et mise en production de l'application

Avez-vous un dernier mot ?

I.S : Je vais finir sur une meilleure note en disant qu'au niveau de la direction du domaine et de la direction du cadastre, nous avons commencé à moderniser la gestion du foncier en l'informatisant. C'est ce qu'on appelle, le système d'information sur les titres fonciers et les immobiliers dont la conception est très avancée. Avec ce système d'information, la gestion foncière va être totalement dématérialisée dans le District de Bamako et dans le cercle de Kati, qui regorgent aujourd'hui 90% des détentions coutumières et des détentions foncières. Après l'achèvement de la dématérialisation de la gestion foncière dans le District de Bamako et dans le cercle de Kati, nous aurons prévenu 88% des litiges foncières et nous aurons permis à 90% des référents en matière de processus foncier d'accéder de façon sécurisée à la propriété foncière. La dématérialisation de la gestion foncière est une lueur d'espoir pour la majorité des maliens qui ont souffert et qui souffrent des conséquences néfastes des litiges fonciers aussi bien dans les zones urbaines que dans les zones rurales.

■ **Propos recueillis par Ibrahim Sanogo**

Djenné : Du rififi au Cscom !

Le Médecin chef du Cscom, Hamadoun Traoré, est devenu incontestablement l'oiseau de mauvais augure que certains responsables du Comité de gestion du centre de santé communautaire veulent abattre à tout prix. Et pour cause, il aurait dénoncé leur gestion obscure.

La population de Djenné a été surprise d'apprendre le licenciement du médecin chef. En effet, l'arrivée de ce dernier avait apporté un grand soulagement à la population. Il s'était investi corps et âme pour offrir un service de qualité à tous les patients. C'est pourquoi d'ailleurs, quand la population a eu vent de cette nouvelle, elle s'est farouchement opposée à cette décision. La présidente du Cscom a échappé de justesse au lynchage d'une foule surexcitée. Il a fallu l'intervention de certains sages de la ville Djenné pour la sauver. Ce qui veut dire que le torchon s'est enflammé entre la population et la présidente du Cscom.

Dans le souci de donner de la bonne information à nos lecteurs, nous sommes allés à la source pour écouter les deux parties. Selon Hamadoun Traoré, Médecin chef du Cscom de Djenné, tout est parti de son refus de cautionner la corruption et la mauvaise gestion. A l'en croire, certains caciques du Cscom ont voulu déposer leur propre médicament au dépôt de la pharmacie. Kadiatou M'baye, la présidente du Comité de gestion du Cscom, a voulu privatiser le Cscom. « Non seulement elle ne veut pas donner l'argent pour le fonctionnement que nous produisons, en plus de cela, elle ne suit pas le schéma d'approvisionnement qui prévoit qu'elle doit aller acheter les médicaments au Centre de santé de référence de Djenné. Malheureusement, elle ne respecte pas cette procédure ; en plus elle ne donne pas le matériel pour le travail, tels que le tensiomètre, le thermomètre, les chaises sur lesquelles les patients doivent s'asseoir. Je lui ai dit clairement que je ne serai pas d'accord de ce principe tant que je suis là. J'ai écrit pour informer qui de droit, notamment la Mairie, le Centre de santé de référence. Donc elle est mécontente de cet agissement de ma part. En complicité avec certains acteurs au sein du Cscom qui espèrent occuper ma place, ils se sont concertés en huit clos pour se dire que tant que je reste, leur objectif ne sera pas at-

teint. En tout cas, au cours des réunions, j'ai toujours eu le courage de dénoncer cette façon de travailler », a-t-il précisé.

Et d'ajouter que finalement, ils se sont dit qu'il faut se donner les moyens pour se débarrasser de cette épine de leur pied. « S'agissant de la présidente, elle a fait plusieurs lettres pour dire qu'elle ne veut plus de moi. Mais la dernière fois qu'ils se sont réunis, ils ont fait une lettre pour dire qu'ils ont recruté un autre médecin. Justement après ce montage machiavélique, avant que mon chef ne réponde, la

jeunesse et la population ont appris la nouvelle. Automatiquement, ils ont riposté contre la teneur de cette lettre », a-t-il laissé entendre.

Nous avons joint au téléphone, la présidente du Cscom, Kadiatou M'Baye, elle a préféré ne pas se prononcer sur le sujet. La question qui hante l'esprit est le refus de la première responsable de donner sa version des faits. Se reprocherait-elle quelque chose ? En tout état de cause, il n'y a jamais eu fumée sans feu, dit-on.

Pour la population de l'aire de santé du Cscom, il n'est pas question de laisser ce médecin partir. Décidément, en toute évidence, le Médecin chef du Cscom de Djenné a su gagner la confiance et l'estime de la population. Un fait rare au Mali d'aujourd'hui !

■ Ibrahim Sanogo





(Les partisans de l'opposition rassemblés pour célébrer l'éviction du président Ibrahim Boubacar Keita (« IBK »), sur la place de l'indépendance à Bamako, le 21 août.) STRINGER / REUTERS

Mali : Le dilemme des donateurs étrangers après le putsch

Un accord est conclu, vendredi 11 septembre 2020, entre le Comité National pour le Salut du Peuple et les syndicats signataires de l'Education du 15 octobre 2016. Enfin, les élèves vont reprendre le chemin de l'école.

Contrairement à 2012, l'aide publique au développement a été maintenue. Les bailleurs invoquent l'ampleur de la crise humanitaire et l'engagement militaire au Sahel.

Lors du précédent coup d'Etat au Mali, en 2012, les principales chancelleries présentes à Bamako, France en tête, n'avaient pas attendu plus de vingt-quatre heures pour annoncer le gel de leur coopération au développement. Cette fois, alors que le président Ibrahim Boubacar Keïta (« IBK ») a été déposé il y a plus de deux semaines, le 18 août, la prudence est de mise.

Les Etats-Unis et l'Union européenne – les deux plus importants bailleurs bilatéraux –

ont seulement indiqué qu'ils suspendaient les formations militaires dispensées dans le cadre des programmes de maintien de la paix et de lutte contre le terrorisme. Pour les autres volets de l'assistance, « nous continuons à évaluer la situation et ses impacts potentiels sur certaines de nos interventions », se contente de commenter un représentant du département d'Etat américain. Côté européen aussi, aucune décision n'est prise mais on espère que les pressions exercées par les chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) pour que la transition soit confiée à des civils portent leurs fruits.

Des besoins d'assistance humanitaire

« Dans le contexte d'extrême fragilité du Mali, la suspension de l'aide ne nous semble pas appropriée. La population serait la première à en souffrir », admet un diplomate en poste à Bamako. Les ONG internationales ont interpellé la Cédéao pour lui demander de « soustraire du champ des sanctions les financements des projets et initiatives humanitaires afin d'assurer la continuité des services sociaux de base attendus par les populations ».

Elles demandent que l'acheminement de l'aide ne soit pas affecté par les restrictions imposées depuis le 22 août sur la circulation des biens, des hommes et des capitaux. Près de sept millions de Maliens, soit un sur trois, ont besoin d'assistance humanitaire, selon le bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA). Ce chiffre a été multiplié par deux depuis 2012, avec la progression de la violence terroriste, les déplacements de population et la répétition d'épisodes climatiques extrêmes.

Au sein des institutions multilatérales, le discours est identique. « Il faudrait une déci-

sion de notre conseil d'administration et du Conseil de sécurité de l'ONU pour interrompre notre travail. Notre préoccupation fondamentale reste de ne pas nuire aux populations », explique Jo Scheuer, le représentant du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) au Mali.

Derrière ce calme apparent, chacun a cependant commencé à passer en revue ses financements pour identifier ceux qu'il faudrait geler si aucun compromis acceptable n'est trouvé pour ramener le pays vers un ordre constitutionnel. Après l'arrêt des formations militaires, les projets qui touchent au champ régalién, comme le renforcement de l'Etat ou de la justice, seraient les premiers visés. Les aides budgétaires versées à l'Etat seraient également bloquées. Des solutions pour faire davantage transiter les fonds par les ONG ou les institutions onusiennes dont les règles sont souvent plus flexibles que celles des bailleurs bilatéraux sont à l'étude.

L'exercice est complexe. L'aide publique au développement a atteint un niveau record en 2018, avec 1,5 milliard de dollars décaissés soit 1,25 milliard d'euros, selon les dernières données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Cela représente environ un tiers des dépenses de l'Etat. Dans l'éducation et la santé, comme

pour la construction d'infrastructures, aucun investissement n'est possible sans l'apport de subsides étrangers. Dans les régions septentrionales où les services de l'Etat ont disparu, la subsistance de communautés entières repose presque exclusivement sur cette assistance.

Tarir le recrutement des groupes armés

« Politiquement, nous devrions suspendre notre aide, mais nous sommes coincés. Nous ne pouvons pas prendre le risque de voir s'effondrer davantage l'Etat malien. Ce serait faire le jeu des groupes armés », reconnaît un des principaux donateurs européens. Ce serait aussi aller à l'encontre de la stratégie défendue par les Occidentaux au Sahel selon laquelle il ne peut y avoir de sécurité sans développement. Le renforcement de l'aide dans la zone accompagne la montée en puissance de la présence militaire, que ce soit à travers les troupes du G5 Sahel ou de la force française « Barkhane ». L'amélioration des conditions de vie doit permettre de rendre plus acceptable la présence militaire étrangère et de tarir le recrutement des groupes armés qui prospèrent sur la pauvreté. La création de l'Alliance Sahel en 2017, à travers laquelle les bailleurs s'engagent à

agir de façon coordonnée, a concrétisé cette approche.

Face à ce dilemme, l'intérêt des donateurs et des Européens en première ligne, est aussi en jeu. « L'isolement du Mali ne serait bon pour personne. La situation a changé depuis 2012 et il faut être réaliste : les donateurs ne peuvent pas brandir la menace des attentats terroristes et des migrations clandestines et arrêter l'aide. Les Etats sont condamnés à travailler ensemble car leurs intérêts sont interconnectés », observe Aly Tounkara, directeur du Centre d'études sécuritaires et stratégiques au Sahel. Dans une interview accordée à l'hebdomadaire Jeune Afrique, fin 2017, le président « IBK » avait lancé cette mise en garde : « Le Mali est une digue. Si elle rompt, l'Europe sera submergée. »

Pour autant, la nouvelle crise institutionnelle au Mali a de quoi interroger sur le rôle et l'utilisation de cette aide. Malgré des montants plus élevés que jamais, elle n'a pas permis de répondre à l'exigence d'une « meilleure gouvernance » qui a poussé des milliers de citoyens à manifester dans les rues de Bamako ces derniers mois.

Laurence Caramel



Lettre ouverte de Cheick Oumar Sissoko au peuple malien : La France, Kidal, les religieux, la classe politique... Cheick Oumar dévoile tout, sans complaisance !

Comment le Mali, une terre riche des valeurs millénaires et des ressources au potentiel inestimable, a-t-il définitivement basculé si près du chaos et de l'anarchie?*

Une question que nous ne cesserons jamais de nous poser et à laquelle Cheick Oumar Sissoko tente de répondre dans un essai intitulé : « Lettre ouverte au peuple malien ». Un essai politique très engagé que l'homme de culture et le démocrate a publié le 21 décembre 2019 (date de son anniversaire et celle aussi d'un certain Thomas Isidore Sankara). Cinéaste engagé et membre du Mouvement démocratique de 1991, Cheick Oumar Sissoko est un progressiste et militant anti-impérialiste, ancien ministre de la Culture du Mali. Il est aujourd'hui le Secrétaire Général de la Fédération Panafricaine des Cinéastes (FEPACI). « Lettre ouverte au peuple malien » préfacée par le Rossignol du Mandé, Salif Kéita, avec une postface du célèbre Jean Ziegler. Nous avons feuilleté pour vous cette lettre qui a pris toute son importance dans le contexte sociopolitique actuel du pays durant lequel la pertinence des choix va déterminer son destin sur le long terme.

« Comment nous en sommes arrivés là ? », s'interroge Cheick Oumar Sissoko, cinéaste et acteur du Mouvement démocratique malien. Cette question est la trame de la « Lettre ouverte au peuple malien » publiée le 21 décembre 2019 et qui a repris toute sa place dans l'actualité du moment. Oui, comment nous, « peuples du Sahel à l'histoire pétrie des valeurs de solidarité, d'amour, de tolérance et de respect de notre riche diversité culturelle » nous sommes laissés submergés par les événements au point de compromettre notre propre existence ? C'est une question qui doit légitimement nous tarauder tellement l'esprit au point de ne plus pouvoir « dormir ». « En fait nous sommes désemparés de ne pas pouvoir



imaginer des solutions de sortie de crise. Terrible situation», constate Cheick Oumar Sissoko dans cet essai.

Comment sommes-nous arrivés à privilégier nos égos aux dépens des intérêts, de l'existence même de ce pays que « nous aimions tant et nous en étions si fiers ? », s'interroge le réalisateur de « Guimba, Le Tyran », « La Genèse », « Rapt à Bamako »...

Nous avons délaissé ou trahi tout ce qui « nous protégeait, nous préparait à la vie ». A commencer par cette éducation qui était de « qualité à la maison, à l'école et dans la société ». Des « souvenirs m'ont attristé ce 22 septembre, le jour anniversaire de notre sortie de l'obscurité, le jour de la liberté. Mais que nous arrive-t-il ? », s'interroge t-il.

« La terre du Mali est souillée du sang et des pleurs de nos enfants, de leurs mères, de leurs pères humiliés, battus, affamés, tués sauvagement ». Rappelle Cheick Oumar qui était membre du Comité stratégique du M5-RFP. Depuis 2012 (pour ne pas dire 1990 et 2006) dans les régions de Gao, Tombouctou et Kidal, Iyad Ag Ghali, « les terroristes et l'indécrottable

minorité de touaregs rebelles sont ensemble dans un jeu politique et militaire évident contre le Mali. Ils ont le soutien de la France présente déjà dans la première rébellion de 1963. Les dirigeants et les bailleurs de fonds de cette entreprise criminelle sont connus. Ils se tiennent jusqu'au sein de nos institutions à visage découvert. Ils sont ministres, députés, haut-fonctionnaires civils et militaires », a dénoncé l'auteur de la « Lettre ouverte... ».

Le drame, rappelle-t-il, c'est que « on se tait. On regarde et on laisse faire. On sait que ce sont l'État, les partis politiques et la société civile ». Ainsi, « seul le peuple de Gao, toujours dans la révolte pour la dignité et la souveraineté du Mali, est resté debout sur les remparts de la Résistance, vaille que vaille », a salué l'ancien ministre de la Culture.

Les valeurs de l'islam bafouées par des chefs religieux

Que faire maintenant ? « Les yeux dans les yeux, disons-nous la vérité et prenons nos responsabilités », répond Cheick Oumar Sissoko.

Et cela d'autant plus que, rappelle-t-il, «aucun dirigeant, homme ou femme, si prestigieux et si grand soit-il, ne peut venir à bout de la situation de crise, de guerre, de haine, de convoitises, de mal gouvernance, de domination que connaît le Mali tant que nous n'exorciserons pas le démon qui habite chacun de nous, qui habite notre peuple, notre terre. Qu'on en juge».

La prise de conscience, l'éveil citoyen est avant tout un préalable dans un environnement où «les adultes sont devenus inconscients, cupides, lâches, apatrides. Les jeunes n'ont plus de repères par la faute des adultes». Sans compter que «des musulmans et des chefs religieux ont tourné le dos aux valeurs positives et sacrées de l'Islam : la tolérance, l'honnêteté, la droiture, la solidarité. Et, par conséquent, ils se sont délibérément mis en dehors du principe absolu de soumission à Dieu», décrit celui qui a été l'un des fondateurs et président du parti Solidarité africaine pour la démocratie et l'indépendance (SADI).

Et d'enfoncer le clou en tirant sur cette «classe politique sans âme» et beaucoup plus préoccupée à «défendre les intérêts des chefs de partis dont certains ont les yeux rivés sur la France faiseuse de Roi». Le mouvement démocratique dont il a été l'un des acteurs engagés dans les années 90 n'échappe pas à cette analyse sans complaisance des plaies de notre pays. Le mouvement dit «démocratique» continue ainsi de «s'agiter, croyant encore en un rôle historique qu'il a vite fait d'enterrer dès 1992 avec l'ADEMA, en continuant la politique pro-française de Moussa Traoré, en plus des PAS (Programmes d'ajustement structurel) qui ont enlevé au Mali la maîtrise de ses politiques économique, sociale, culturelle et militaire».

Pire, déplore le leader politique, «l'armée a été sevrée de moyens». Résultat, «camarades, nous n'avons pas été à la hauteur, loin s'en faut. Nous avons développé la corruption et privilégié nos intérêts au détriment des intérêts du peuple», prononce comme sentence l'ancien ministre.

L'Afrique, un coffre-fort que la France veut jalousement garder comme une propriété de fait.

Et comme on pouvait s'y attendre, l'auteur n'est pas tendre avec l'ancienne puissance co-

loniale qui a viré dans le néocolonialisme. «La France est plus que jamais présente, dominante, arrogante, sous le regard bienveillant des Nations unies, comme lors de la crise récente en Côte d'Ivoire», dénonce-il. Et il trouve que l'Hexagone n'a pas le choix d'agir autrement car acculé par plus de 2.300 milliards d'euros de dettes du Capital Financier. En conséquence, ce sont les banques et les multinationales qui lui imposent «leur politique de surprofits» étouffant du coup l'État français et appauvrissant les Français. «En lieu et place de François Hollande et Manuel Valls, dégagés pour incapacité notoire, Emmanuel Macron est leur machin pour prendre en charge cette politique au mieux de leurs intérêts», défend l'éminent réalisateur dans ce brillant essai.

Ce qui fait que, dans la crise qui frappe le Sahel (Mali, Burkina Faso, Niger et le Tchad) et qui menace des pays côtiers comme la Côte d'Ivoire, «les enjeux économiques et géostratégiques français sont déterminants». Et surtout que, rappelle M. Sissoko, en plus des «certitudes déjà établies sur l'existence et l'immensité des richesses du sous-sol sahélien et saharien» (dont certaines sont connues depuis la période coloniale), les nouvelles technologies révèlent que «tout notre territoire national possède un sous-sol aux potentialités minières, hydrauliques énormes, fabuleuses que la France convoite et qu'elle ne veut pas céder aux autres pays très présents au Mali». Il cite notamment la Chine, la Russie, l'Inde, le Brésil, la Turquie et l'Afrique du Sud... qui sont aussi des «pays émergents aux dents tout aussi longues pour dépecer nos Etats». «Ne céder ni les terres, ni les marchés, ni les produits du sous-sol, ni l'immense étendue d'eau douce sous le Sahara et encore moins la base stratégique de Tessalit qui permet de contrôler les routes maritimes des mers et océans autour de l'Afrique, plus d'autres régions riches de ce continent comme l'Afrique centrale ! Voilà les objectifs de la France néocoloniale et du capital financier international en perte de vitesse», rappelle l'auteur.

Au 21^e siècle, le déclin des anciens empires coloniaux a aussi ses exigences : maintenir en Afrique, devenue le coffre-fort du monde de par ses potentialités, leurs «Propriétés de fait», et dessiner une nouvelle géopolitique. Et, cette fois, le prétexte est «humanitaire» même s'il est en train de conduire, comme la mission de la colonisation, dans «le feu et le

sang leur politique de recolonisation qui passe par la stratégie du chaos mise en place depuis la fin du 20^e siècle».

Pour Cheick Oumar, «l'Accord d'Alger qu'ils (les Français) ont concocté avec la communauté internationale et l'Algérie est la chape de plomb, l'épée de Damoclès au-dessus de nos têtes, à une seule fin, selon leurs vœux : mettre notre souveraineté et notre unité nationales à mal ; détruire, par des conflits fratricides, le bel équilibre de notre riche diversité culturelle et nous mettre à genoux pour mieux nous asservir et exploiter, comme dans le Pacte colonial, nos richesses. Ce qu'ils semblent avoir déjà commencé dans la région de Kidal».

Dans ce funeste dessein, ils ont fait un pacte démoniaque avec une minorité de traîtres Ifoghas liés à la France depuis l'assassinat en 1916 de Firhoun, le chef des Touaregs restés dignes et fiers dans son refus de se soumettre à la domination de la France qui, par ailleurs, «n'a absolument rien fait ni rien laissé en matière de développement dans cette partie de notre pays».

Rendre aux Maliens la maîtrise de leur destin Si le diagnostic ne surprend pas par la nature des maux révélés, les remèdes sont atypiques. «Comment rendre à notre terre souillée sa pureté ?», s'interroge Cheick Oumar Sissoko ? Et de citer le professeur Many Camara, pour qui «il nous faut rendre à notre peuple la maîtrise de son destin en sacrifiant 4 principes non négociables». Cette éminence grise conseille que notre peuple puisse, en toutes circonstances, décider souverainement de la conduite des affaires nationales ; que les intérêts matériels et moraux du Mali et des Maliens soient le référentiel primordial et absolu de nos dirigeants ; que notre pays est et restera un et indivisible ; et enfin que chaque Malien puisse avoir une place reconnue dans son pays et y avoir la possibilité de manger à sa faim, de se loger, d'être soigné, éduqué, d'y travailler, d'y entreprendre et d'y accomplir ses projets... Bref, de s'y épanouir afin d'y avoir une fin de vie digne et honorable.

Pour traduire ces principes sacrés dans la réalité, cela exigera des engagements collectifs, des pactes nationaux négociés et acceptés par tous. Il ne s'agit par exemple que de pactes de solidarité horizontale et verticale / intergénérationnelle ; de développement des forces du travail, de la création et de l'innovation ; de

respect scrupuleux et de sauvegarde des biens publics ; de fidélité au Mali et à l'Afrique. «Si ce n'est pas l'une des conclusions du dialogue national inclusif, c'est tout au moins une vision et une esquisse de programme à prendre en compte», pense M. Sissoko. D'ajouter qu'en tous les cas et «au regard de la situation dépeinte et fondée sur une enquête et des faits facilement vérifiables, il apparaît clairement que la guerre qui ravage notre pays nous est imposée».

«Nos responsabilités sont grandes. Il nous faut reconnaître nos déviations, nos erreurs et autres trahisons qui ont plongé notre pays et le Sahel dans la merde totale. Et ce n'est pas fini», conseille-t-il. Cela est d'autant souhaitable qu'avec «le déclin de l'État islamique au Moyen-Orient, le risque est grand de voir l'État islamique pour le grand Sahara (EIGS) se renforcer et faire de notre région le sanctuaire de tous les terroristes de la terre. Il faut s'y préparer avec des armées modernes, équipées, structurées. C'est le rôle de notre état aujourd'hui faible». Et, en la matière, «nous avons beau dénoncer la France, nous ne pouvons pas oublier de balayer devant notre porte. Et il faut arrêter de faire la politique de l'autruche. La Patrie est en danger ! Il faut la sauver. Non pas dans 15 ou 30 ans. Il faut la sauver maintenant. Et c'est tous ensemble, que nous arriverons à le faire avec détermination, amour et courage». De notre attitude, dépend en partie l'héritage que nous allons laisser à nos enfants.

Si la «prétention» de Cheick Oumar Sissoko, par cet essai politique, était de proposer à ses compatriotes «une lecture analytique de notre situation désastreuse, sans issue à l'écoute de beaucoup de nos compatriotes...», il a brillamment relevé le défi. En effet, sa «Lettre ouverte au peuple malien», est un état des lieux sans complaisance de l'Etat de la nation de l'indépendance à nos jours que les autorités de la transition doivent lire avec beaucoup d'attention pour se retrouver dans leur redoutable mission de remettre le pays sur les rails.

Moussa Bolly

Source: Le Combat

Gestion de la transition : Quand le CNSP multiple les fronts !



Les concertations nationales sur la transition ont pris fin le week-end dernier avec l'adoption contestée d'une charte et d'une feuille de route de la transition. Si ces assises avaient suscité bien d'espoir chez les maliens, les conclusions qui en sont issues ont amené certains, au sein du M5-RFP et ailleurs, à dénoncer un détournement des objectifs que le peuple malien dans sa grande majorité revendiquait. Si tôt compris, ce dernier n'a pas attendu trop longtemps pour se démarquer du processus en cours. Un cinglant désaveu pour le CNSP, qui vient ainsi de se créer un autre front de refus, en plus de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) qui a boudé les concertations nationales !

En effet, dans une déclaration en date 12 septembre sur les conclusions des journées de concertation nationale sur la transition au Mali, le Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) dit avoir constaté, au terme des concertations nationales des 10, 11 et 12 septembre 2020 sur la Transition, que « le document final lu lors de la cérémonie de clôture n'était pas conforme aux délibérations issues des travaux des différents groupes, notamment sur les points suivants : la reconnaissance du rôle du M5-RFP et des martyrs dans la lutte du Peuple

malien pour le changement ; le choix majoritaire d'une transition dirigée par une personnalité civile ; le choix d'un Premier ministre civil ».

Le M5-RFP a aussi dénoncé des rajouts à la Charte qui n'ont jamais été soumis à débats notamment sur des points comme - les prérogatives du Vice-président de la transition ; - la composition et le mode de désignation des membres du collège de désignation du Président de la transition ; - l'acte fixant la clé de répartition entre les composantes du Conseil National de Transition. Enfin le M5-RFP condamne la non prise en compte unilatérale de très nombreux points du document qui n'avaient fait l'objet ni de rejet ni même de réserve dans aucun groupe.

Il s'agit notamment :

- des Assises Nationales pour la Refondation;
- de l'organe de gestion du mécanisme de veille sur la Transition ;
- de la Cour constitutionnelle ;
- du Haut Conseil Consultatif ;
- de la Cour des comptes ;
- des dispositions à valeur constitutionnelle en faveur de l'accès des femmes et des jeunes aux fonctions électives et nominatives et en faveur des personnes vivant avec un handicap;
- l'autorité unique indépendante assurant la régulation de la communication audiovisuelle;



- la prolongation des délais de garde à vue en cas de présomption de terrorisme et d'atteinte à la sûreté nationale ;
- la nomination des responsables administratifs et financiers ou questeurs des Institutions de la République par décret pris en Conseil des ministres ;
- la reconnaissance des mécanismes traditionnels de règlement des litiges fondés sur les us et coutumes des différentes communautés.

« En conséquence, le M5-RFP se démarque du document produit qui ne reflète pas les points de vue et les décisions du Peuple malien. Bamako, le 12 septembre 2020 ». Cette déclaration du M5-RFP, nous l'avons dit, risque fort d'entamer l'optimisme du colonel Assimi Goita, lui qui dans son discours de clôture des concertations, a laissé entendre : « ce qui nous attend est tout aussi ardu. Nous demandons l'appui de la communauté internationale ». En effet, avec le refus du M5-RFP de cautionner ce qu'il a appelé « les pratiques antidémocratiques et déloyales dignes d'une autre époque contre lesquelles la lutte pour le changement et la refondation a été enclenchée », pas si sûr que la demande du président du CNSP ait un écho favorable au sein de la communauté internationale !

Sans oublier par ailleurs que dans le processus en cours, seul un point tient à cœur la communauté internationale, à savoir la mise

en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger ! Or, il se trouve que la junta du colonel Assimi Goita est déjà en désaccord avec la Coordination des Mouvements de l'Azawad qui, dans une déclaration en date du 4 septembre, a tenu à faire une mise au point résumant sa vision du moment sur la tenue des concertations nationales et les autres aspects y afférents. C'est d'ailleurs, partant de ce principe, a-t-on souligné dans ladite déclaration, qu'elle avait demandé une rencontre de haut niveau plus structurée qui devrait jeter les jalons de la collaboration présente et future entre elle et tous les acteurs en charge de la mise en œuvre de la transition et de cerner d'un commun accord les points d'achoppement pour une sortie durable de crise, singulièrement les premières esquisses initiées sous forme de concertations nationales. Et de rappeler que la CMA a toujours défendu l'idée de la nécessité de réformes générales et urgentes au Mali dans le but de poser les fondements d'un Mali nouveau à travers des institutions étatiques plus inclusives et plus représentatives au service exclusif des citoyens.

Après avoir réaffirmé son engagement à collaborer de bonne foi et de manière constructive avec tous les partenaires notamment le CNSP, la CMA s'est par la suite dite désolée de constater en première approche que : 1. La politique des décisions unilatérales qui avaient

presque gagé la mise en œuvre de L'Accord issu du processus d'Alger avec les gouvernements précédents restent de rigueur ; 2. Les mesures de confiance nécessaires à la construction d'un partenariat pour des responsabilités partagées ne semblent pas d'actualité ; 3. La programmation de la réunion de concertation qui avait été décidée d'un commun accord a été reportée sine die sans justifications convaincantes ; 4. Les calendriers établis pour des concertations d'une importance capitale laissent apparaître un dilettantisme peu rassurant.

Et de souligner dans sa déclaration : « Au vu de ce qui précède, la CMA ne saurait ni cautionner, ni accompagner aucun processus qui ne soit au préalable issu des concertations participatives et consensuelles.

Toutefois, la CMA tout en restant ferme sur ses positions ci-dessus énumérées renouvelle sa disponibilité à asseoir un dialogue franc et sincère avec tous les acteurs ». Rien à dire donc, à part que la CMA aura peut-être vu les choses venir mieux que le M5-RFP, qui avait naïvement cru à la bonne foi des militaires du CNSP.

Toutefois, avec tous ces fronts de refus, il faudra plus d'arguments pour le CNSP pour convaincre ce jour, à Accra, les chefs d'Etat de la CEDEAO !

■ Yama DIALLO

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Buzz au Mali : La vraie histoire du vieux Ba Diarra auteur de « An ga ta...An ga yan bila »

Un vieux qui refuse toute idée de son départ à la Mecque (haut lieu de pèlerinage pour les musulmans) et s'exprime ainsi « An ga taa... an ga yan bila ». Ces deux phrases lui ont valu la clé d'une célébrité. C'est la vidéo qui fait le buzz actuellement sur la toile malienne. Vous l'aurez certainement remarqué, depuis un certain moment, ce concept est le leitmotiv de pas mal de gens. Il s'agit de « An ga taa... an ga yan bila », littéralement « Allons, quittons ici ».

Le vieux « Ba Diarra » dont les compagnons s'amusaient à lui jouer un tour avec l'annonce de son départ à la Mecque, n'imaginait pas que la vidéo faite par ceux-ci allait lui apporter célébrité et succès sur les réseaux sociaux. Aussitôt, la magie de l'Internet a fait son effet, la vidéo postée est devenue en quelques jours virale sur les réseaux.

« An ga taa... an ga yan bila », répondait le vieux Diarra en signe de son refus catégorique d'aller à la Mecque. Très vite, le concept du vieux est associé à de nombreux faits et actes en ligne. On retrouve ces mots dans des vidéos de propagande, de dénigrement et même de discussions instantanées. En quelques semaines, Ba Diarra est devenu un personnage populaire. Les gens s'émerveillent d'entendre

son accent ségouien ou se plaisent à faire des parodies de sa vidéo.

Mais c'est surtout sur internet précisément les réseaux sociaux qu'il est devenu une star, au point que « de nombreux entrepreneurs et mêmes des leaders religieux n'hésitent pas d'inviter à leur domicile pour rehausser leur image », comme en témoignent les photos prises par certains d'entre eux en compagnie du vieil homme sur les réseaux. En retour, c'est avec les bras chargés de présents (boubous en bazin, enveloppes enrichies...) qu'il ressort de ces invitations. Popularité oblige. Il est invité sur plusieurs plateaux d'émissions télé. Pour la petite histoire, Ba Diarra, le sexagénaire, est originaire de Konobougou (Région de Ségou). Son mépris pour la Mecque se justifie par le fait qu'il a perdu deux membres de sa

famille lors du drame survenu au cours du pèlerinage en septembre 2015. Au cours duquel des centaines de pèlerins ont perdu la vie suite à une bousculade meurtrière.

Le vieux Ba Diarra prétexte aussi que ses enfants, sa belle-fille et même sa femme lui auraient dit de ne pas lui pardonner s'il s'y rendait. « N' den ko a ti yafama, oun mouso y'a fo alli bouramousso ko a be oun aramou ni taara aye sabali n'teta ». En attendant de se rendre à ce lieu saint de l'islam, son refus lui a valu tout l'or du succès et de la célébrité sur la toile malienne.

T. CAMARA



Réformes du cadre des élections en RDC : Les recommandations de la société civile

2023, l'année de la prochaine présidentielle est encore loin, mais les questions électorales défraient déjà la chronique. Les ONG veulent que le système électoral soit réformé, afin d'éviter les mêmes difficultés et contestations que lors des élections de fin 2018. Le Consortium des missions nationales d'observation électorale s'est ainsi réuni pendant quatre jours jusqu'à ce dimanche 13 septembre, et va batailler pendant la session parlementaire qui s'ouvre ce mardi pour faire passer ses propositions.



Parmi ces organisations, se retrouvent notamment les missions d'observation électorale de l'Église catholique et celles de l'Église protestante. Elles veulent,

par exemple, parvenir à une commission électorale totalement dépolitisée et animée par des membres exclusivement issus de la société civile.

« Ils peuvent être portés par les partis politiques, mais ils ne peuvent pas être membres des partis politiques, explique Maître Patrick Ntambwe, coordonnateur de la Synergie des missions d'observation citoyenne des élections (SYMOCEL). On a eu à le voir : les membres des partis politiques désignés par les partis politiques avaient comme une sorte de redevabilité vis-à-vis des composantes qui les avaient désignés. »

Sanctionner les juges qui ne respectent pas la loi

Ces missions électorales proposent également la mise en place d'une chambre disciplinaire spéciale pour sanctionner les juges de la cour constitutionnelle en cas de déni de justice et violation flagrante du procès équitable lors des contentieux électoraux.

« Cela donnerait plus de garanties aux partis qui s'engagent dans un processus, poursuit le coordonnateur, de manière à savoir que lorsqu'il faudra faire un recours à la justice dans le cadre du contentieux électoral, même le juge est tenu de respecter la loi et s'il ne le fait pas, il existe un mécanisme qui permet de le sanctionner. »

La liste des propositions est longue et elle sera déposée au parlement, à la présidence de la République, au gouvernement et dans plusieurs autres institutions.

Coup de tonnerre en RCI : Hamed Bakayoko mis sur écoute par Alassane Ouattara

Depuis sa rencontre avec Emmanuel Macron, Alassane Ouattara ne décolère plus. Son courroux est au paroxysme. Le quitus qu'il attendait de Paris pour faire son troisième mandat n'a pas été obtenu. Il soupçonne certaines personnes d'avoir travaillé à affaiblir sa position avant même que l'entretien avec le chef de l'État français n'ait lieu. Il dit haut et fort que ses proches l'ont trahi et

il découvrira qui est le coupable. La méfiance s'est agrandie et la suspicion est devenue extrême, de sorte qu'aujourd'hui, tout le monde surveille tout le monde. Chaque parole, même la plus anodine, est rapportée au Président de la République.

CHRIS YAPI NE MENT PAS.

Chris Yapi



Championnat National du Mali : Yeelen Olympique, la surprise du chef

Les Olympiens ont créé la sensation, en battant 1-0 le Réal, samedi au stade du 26 Mars. Grâce à ce succès, le promu de la ligue du District de Bamako se qualifie pour la prochaine Coupe CAF

Promu cette saison en première division après plusieurs tentatives infructueuses, Yeelen olympique a réalisé un coup de maître, en terminant deuxième du championnat national, synonyme de qualification pour la Coupe CAF. Les Olympiens, comme on les appelle, ont décroché le précieux sésame, en battant l'AS Réal 1-0, samedi au compte de la cinquième et avant-dernière journée du Carré d'as du championnat national. Déjà, lors de la manche disputée il y a une semaine, Yeelen Olympique avait créé la sensation, en s'imposant 2-1 face au même adversaire. Samedi, un match nul suffisait aux Centristes de la Commune II pour se qualifier à la Coupe CAF, alors que les Réalistes avaient impérativement besoin d'une victoire pour espérer décrocher le précieux sésame.

Les protégés du président Mohamed Sissoko ont fait mieux, en battant l'équipe de Djicroni-Para 1-0, grâce à une réalisation d'Arama Kanta, en toute fin de partie (89^e min). Les Scorpions y ont cru jusqu'au bout, mais comme à l'aller, ils ont plié devant le promu du District de Bamako. Pas de compétitions africaines donc pour les protégés du coach Kamel Djabour qui avaient déjà peiné à se qualifier pour le Carré d'as (les Réalistes ont dû attendre la dernière journée de la manche retour pour valider leur ticket).

La qualification pour la C2 est un grand exploit pour Yeelen Olympique que l'on n'attendait pas à pareille fête, surtout quand on sait que l'effectif de l'équipe de la Commune II est majoritairement composé de jeunes joueurs, totalement inconnus du grand public. Certes, l'absence de certaines formations comme le Djoliba, le COB qui ont décidé de ne pas participer à la compétition, a joué en faveur des joueurs du technicien Bourama N'Diaye, mais disons-le sans ambages, cela n'enlève rien au mérite des Olympiens qui resteront comme la

révélation de la saison.

Samedi au Stade du 26 Mars, le promu de la ligue du District n'a pas impressionné par la qualité de son football, mais sur le plan tactique, les joueurs de Bourama N'Diaye ont bien joué le coup. Ils ont joué à l'usure et ce sont les deux joueurs intégrés en deuxième période par le technicien, à savoir Siaka Tiéla et Arama Kanta, qui ont permis à leur équipe de faire la différence.

À une minute de la fin du temps réglementaire, le premier déboule dans le couloir droit, avant de déposer le ballon sur la tête du deuxième qui marque (89^e min, 0-1). Un coaching gagnant pour Bourama N'Diaye qui devient, sauf erreur de notre part, le premier technicien malien à qualifier en compétition africaine un club promu dans l'élite dès sa première saison.

«Je remercie Dieu pour cette qualification à la Coupe CAF. C'est notre première année en première division et nous sommes parvenus à être vice-champions. C'est un grand exploit et une grande fierté pour nous. Je félicite les joueurs qui ont tout donné pour avoir la victoire.

Après la défaite contre le Stade malien (0-3), nous avons dit aux enfants que rien n'est perdu et qu'ils peuvent encore se qualifier pour la Coupe CAF. Le message a été reçu cinq sur cinq, les enfants méritent cette qualification», a commenté le technicien de Yeelen olympique, Bourama N'Diaye. Dans le camp adverse, c'est l'entraîneur adjoint du Réal, Souleymane Sangaré qui s'est présenté devant la presse après la rencontre. «On a beaucoup de regrets, on avait la possibilité de gagner ce match mais l'équipe a manqué de réalisme.

Les enfants voulaient, vaille que vaille gagner et ont confondu vitesse et précipitation devant les buts adverses. En football, il y a des hauts et des bas, les dieux du stade n'étaient pas avec nous aujourd'hui (samedi, ndlr). Nous al-



lons continuer à travailler pour donner la joie aux supporters», a confié l'ancien international.

La sixième et dernière journée du Carré d'as se dispute demain et mettra aux prises le Stade malien, déjà sacré champion, et le Réal qui n'a plus rien à espérer de la compétition. C'est dire que la confrontation sera une simple formalité pour les deux équipes et une occasion pour les techniciens Djibril Dramé et Kamel Djabour de lancer de nouveaux éléments dans le grand bain.

Un petit enjeu tout de même : si le Stade malien gagne et fait match nul, il terminera le championnat invaincu, comme il l'avait fait en 2017. Pour le Réal, il s'agira de sauver l'honneur, l'équipe n'ayant jusque-là marqué le moindre point (trois défaites en autant de sorties).

Boubacar THIÉRO

Samedi 12 septembre au stade du 26 Mars

Réal-Yeelen olympique : 0-1

But de Arama Kanta (89^e min)

Arbitrage de Sory Ibrahima Keïta assisté d'Amadou Diakité et Seydou Diakité.

Expulsion de Kader K. Armel à la 38^e min

Réal : Daouda Koné, Mohamed Camara (cap), Ismaël Bamba, Mohamed L. Diakité (Kokou Kloukpo, 85^e min), Boukassou Diarra (Amadou Haïdara, 85^e min), Mamadou Zerbo, Mohamed C. Sanoko, Makan Samabali, Badra Aliou Diakité, Amadou Camara (Naman Keïta, 40^e min), Dramane Traoré (Félix Kamaté, 85^e min).

Entraîneur : Kamel Djabour

Yeelen olympique : Kalilou Traoré (cap), Mamadou Traoré, Mamadou Y. Diaby, Yaya Sangaré, Boubacar Doumbia, Mohamed Bah (Modibo Sissoko, 65^e min), Mohamed Sanogo, Kader K. Armel, Oumar Maïga, Diadié Samadiaré (Siaka Tiéla, 65^e min), Bassékou Diabaté (Arama Kanta, 88^e min).

Entraîneur : Bourama N'Diaye.



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous donnez du souffle et de l'élan à des démarches audacieuses qui s'avèreront payantes. Jupiter n'aura pas froid aux yeux et vous donnera le courage d'affirmer vos ambitions professionnelles. Ne rougissez pas de vouloir décrocher un meilleur poste.

La chance vous sourira notamment en matière d'argent, mais cela n'aura rien à voir avec le hasard, car vous la provoquerez. Vous ne gaspillerez certainement pas vos euros dans des gains improbables dans des jeux. Vous aurez des idées plus réalistes.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous vous attèlez à vos occupations avec une attitude constructive et résolue. Vous souhaitez aller de l'avant et vous entraînez les autres dans votre sillon. Vos activités seront porteuses et vos collègues reconnaîtront vos qualités.

Vos soucis seront à mettre sur le compte de questions plus relationnelles que matérielles. Si vous ne gagnez pas d'argent, ce sera parce que l'on refusera de vous en donner. Vous considèrerez ce refus comme une injustice, dont vous demanderez réparation.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous pouvez travailler avec une collaboratrice qui vous apporte du réconfort moral. Elle peut vous encourager à continuer vos tâches. C'est grâce à des rencontres dans votre service que vous allez de l'avant. Écoutez vos ambitions professionnelles.

Les finances sont au beau fixe tant que vous ne craquez pas sur des gadgets. Il est utile de revoir votre relation à l'argent. Elle peut être basée sur de mauvaises habitudes. La journée favorise la prise de bonnes résolutions pour stabiliser le budget.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les dissonances en provenance de la planète rouge pourront vous exposer à des trahisons ou à des formes de chantage plus ou moins déguisées. Neptune ne sera pas en reste. Ces contrariétés pourront vous faire subir une méchante douche écossaise.

Rien ne sera facile ! L'influence perturbatrice de Neptune accentuera le climat de méfiance que vous éprouverez vis-à-vis de votre banque. Certains frais bancaires vous sembleront anormalement élevés. Vos demandes de renseignements resteront sans réponse.



Lion (22 juillet - 23 août)

Côté motivation, vous serez au top, de quoi vous donner à fond et de mettre les bouchées doubles dans votre travail. En revanche, si vous devez obéir à des ordres, ce sera plus compliqué. Le ton montera et vous risquerez des conflits avec un supérieur.

Vous aurez de bonnes raisons d'être optimiste, car l'argent ne devrait plus être un trop gros problème en ce moment. Si vous attendez une somme, le versement d'indemnités ou des facilités de paiement, tout devrait se décanter dans le bon sens du terme.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous saurez vous imposer auprès de vos collègues ou supérieurs avec une plus grande autorité, mais sans aucune agressivité. Ces échanges vous permettront de dissiper certains doutes et de vous remettre au travail de façon nettement plus efficace.

Financièrement, cela ne sera pas une période de vaches maigres, mais vous ouvrirez votre porte-feuille à bon escient. Vous justifierez vos dépenses par l'entretien de la maison, les divertissements des enfants et une petite part à la fantaisie.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous appréciez les collègues avec qui vous travaillez. Ils vous le rendent bien et l'ambiance dans le service est chaleureuse. Parler dans une réunion et donner des idées pourraient être une expérience nouvelle. Attendez-vous à des opportunités agréables.

Les dépenses restent très importantes. Elles apportent des satisfactions sur le moment, mais attention aux regrets. Les frais sont déclenchés par des sorties ou la visite de proches. Les amis occasionnent aussi ces frais. Restez modéré avec les achats.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Si vous êtes directeur de société ou chef d'entreprise, outre l'aspect valorisant de votre statut professionnel, vous aurez une raison supplémentaire de vous accrocher à votre poste : le transmettre à votre enfant ! Vous pensez vraiment à tout...

Contrairement à certains volatiles, vous ne vous laisserez pas plumer aujourd'hui, bien entendu sur un plan strictement financier ! Quelles en sont les raisons ? Elles sont simples : une part de chance, une part de jugeote et un dernier tiers de sagesse...



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Mars vous mettra sous pression. Vos rapports seront tendus avec votre direction et les raisons de vous énerver seront nombreuses. Évitez les réactions à chaud et faites appel à vos alliés du moment, le Soleil et Mercure pour trouver des solutions.

Avec Jupiter dissonant à Neptune, soyez prudent. Car si la chance se manifeste, elle pourrait aussi très vite tourner et pas dans le bon sens, vous mettant ainsi face à des réalités difficiles. Les non-paiements vous vaudront des frais supplémentaires.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Le transit de Mercure dans votre maison X aura pour effet de relancer, de dynamiser votre carrière. Vous serez totalement impliqué dans votre activité. Vous évoluerez dans une période décisive qui vous confrontera à une nouvelle méthode de travail.

Jupiter dans votre secteur d'ombre vous apportera des contrariétés du côté argent. Vous devrez renoncer à un avantage financier, matériel. Vous pourriez vous retrouver dans de réelles difficultés avant de conclure un arrangement qui vous conviendra.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Un nouveau contrat pourrait arriver par un concours de circonstances. Il est important de vous faire confiance, car le poste proposé peut demander des responsabilités. Osez saisir l'opportunité. Un appui d'un supérieur hiérarchique peut vous aider.

Continuez à contrôler le budget. Il s'envole dans différentes dépenses. Les économies sont difficiles. Essayez de dépenser modérément. Pour garder l'équilibre financier, de bonnes astuces sont trouvées. Grâce à votre créativité, vous pouvez bricoler.



Poisson (19 février - 21 mars)

Dans votre métier, vous serez très professionnel. Ce ne sera pas le cas de tout le monde... Au final, malgré votre attitude exemplaire, vous ne gagnerez pas plus d'argent que vos collègues. Vos supérieurs ne s'en rendront même pas compte. Décevant !

Vos dépenses superflues ? Aujourd'hui, les dissonances de Saturne vous feront croire qu'elles sont indispensables. Ce sera un leurre... Ami Poissons, vous pourrez même ironiser à propos de toutes ces fourmis soucieuses d'économiser leur argent.

**Promo
Modem 4G**



Proche de vous

19 000 FCFA

au lieu de ~~39 900F~~

- 50%

**JUSQU'À 10 APPAREILS
CONNECTÉS EN SIMULTANÉ**



4G



Proche de vous

**5 Go
offerts**



SPIRIT

Jusqu'au 30 septembre 2020

Profitez du meilleur de l'Internet mobile pour vos **smartphones, tablettes et ordinateurs** avec une vitesse de connexion allant jusqu'à **150 Mbit/s**.

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official